



# Communiqué 7/8

le 03/04/2019

## SUAP et assistance aux personnes

Lors de notre rencontre du 14 mars 2019, avec le ministre de l'Intérieur et en présence du Préfet Jacques Witkowski, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises nous avons défendu un certain nombre de revendications :

### Secours d'urgence aux personnes (SUAP) et assistance aux personnes

*Les interventions dans ce domaine continuent d'augmenter. En 2018, les sapeurs-pompiers ont effectué 4,5 millions d'interventions dont 84% de SUAP soit 3,8 millions d'interventions. Ils effectuent seuls plus de 90% des missions SUAP. Les demandes de secours ont évolué et les sapeurs-pompiers ont à prendre en charge, outre les situations d'urgences extrêmes, une population vieillissante, souvent polypathologique, parfois précarisée.*

*Par ailleurs le risque a évolué en menace et les compétences en urgences sont chaque jour plus exigeantes.*

*Le SNSPP-PATS demande depuis 2006 une évolution des compétences des sapeurs-pompiers : reconnaissance de la fonction de technicien du secours d'urgence (TSU), un renforcement de la couverture de la réponse infirmière sapeur-pompier, un renforcement de la réponse médicale des services de santé et de secours médical (SSSM) et un traitement plus fin de l'alerte libéré du dogmatisme de la régulation médicale sous sa forme actuelle.*

*Nous demandons aussi la structuration d'une réponse à l'assistance aux personnes (ASSAP) qui laisse disponibles nos moyens de réponse à l'urgence. Un financement spécifique doit y être consacré. Nous refusons les VSAV à 2.*

### **Le SNSPP-PATS décide de ne pas rejoindre l'intersyndicale !**

Les représentants de l'intersyndicale ont fait le choix délibéré de ne présenter qu'un faible panel de revendications auprès du ministre de l'Intérieur et du Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Nous estimons que les enjeux sont trop importants pour limiter notre action et nos propositions.

**Si nous avions rejoint l'intersyndicale, nous n'aurions pas pu présenter l'ensemble de nos revendications. Nos adhérents et sympathisants ne nous ont pas élus aux dernières élections professionnelles pour faire le travail à moitié. C'est dans un état d'esprit constructif que nous choisissons de porter vos voix.**